
<p style="text-align: center;">COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2020</p>
--

Le Conseil se réunit sur convocation du 29 Mai 2020 ; l’affichage ayant été effectué aux lieux habituels réglementaires. Le quorum est atteint (18 présents, 1 absent).

La séance est ouverte.

Approbation du compte-rendu de la séance du 25 Mai 2020.

~~~~~

Monsieur le Maire informe le Conseil de la démission de Monsieur Didier JEANTET, Conseiller Municipal. Madame Elisabeth FRAISSARD, suivante sur la liste, le remplacera à compter du 03 Juin 2020.

En introduction à la séance, Monsieur le Maire souhaite faire un point sur les décisions prises pendant la période de confinement.

- Location de l’appartement au-dessus de la MAM à Mme Thérèse THOBIE, à compter du 1<sup>er</sup> Juin, pour un montant 413,42 €.
- Augmentation du loyer de Franck NIVESSE, 110 Route de Cornat, au 1<sup>er</sup> Mai : de 566,04 € à 571,44 €.
- Travaux de réfection électricité et plomberie de l’appartement F2 au-dessus de la MAM.
- Les travaux de la salle des fêtes ont pris du retard en raison de la fermeture des entreprises, ils devraient être achevés fin Juillet.
- Les travaux de mise aux normes de l’ancienne Mairie sont pratiquement achevés, il reste la finition du béton ciré et les travaux extérieurs.
- Les travaux de mise aux normes de l’Eglise de la Nativité sont commencés. Les travaux de menuiserie ont été effectués.
- La coupe de bois prévue en 2020 est annulée et remplacée par les coupes prévues en 2021/2022 car une entreprise qui effectue déjà des travaux sur place est intéressée pour les acheter. Ces coupes seront suivies par COFORET et organisées par l’ONF.
- Monsieur Patrice GROS-DAILLON, Adjoint Technique communal, nous annonce son intention de quitter son emploi et demande une mise en disponibilité de 5 ans qui lui a été accordée à compter du 12 Septembre.

- Côté financier, suite à la crise sanitaire, les recettes communales sont en baisse, puisque une partie du personnel a été mis en Autorisation Spéciale d'Absence, sans perte de rémunération, alors que les recettes périscolaires chutent fortement.
- La réouverture de l'école, suite au déconfinement, se fait progressivement. Une nouvelle organisation sera mise en place en juin, semaine 24 Juin. Pour permettre à plus d'enfants d'être accueillis, la Commune organisera un accueil dans le cadre des activités 2S2C avec un effectif de 8 à 10 élèves par jour. Une personne a été engagée par l'intermédiaire du Centre de Gestion pour cette activité. Elle travaillera avec notre personnel communal.

## **DESIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers qu'il convient de procéder à la constitution des commissions communales permanentes pour toute la durée du mandat. Les communes de plus de 1000 habitants doivent élire les commissions au scrutin de liste au plus fort reste, mais cela signifie que la liste d'opposition très minoritaire n'obtiendra aucun siège.

Afin que celle-ci soit représentée au sein des différentes commissions, Monsieur le Maire propose d'intégrer à chaque commission un membre de cette liste, ce qui est accepté par le conseil.

### **COMMISSION D'APPELS D'OFFRES :**

Président : GELLOZ Bernard

Représentant du Président : GRELLIER Jean-Marc

Titulaires : PEIGNELIN Cécile, GELLOZ Olivier, BURNAT Daniel

Suppléants : FRANCOZ Gisèle, VOYEZ Dominique, PAPIN Christophe

### **COMMISSION DES RESSOURCES HUMAINES (chargée des embauches et des suivis de contrats) :**

Président : GELLOZ Bernard

Membres : PEIGNELIN Cécile, CAROLI Nadine, ABALZI Mélanie, LACOSTE Sylvaine

### **COMMISSION CHARGÉE DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DU PLUI :**

Président : GELLOZ Bernard

Responsable : GRELLIER Jean-Marc

Membres : CAROLI Nadine, PAPIN Christophe, PEIGNELIN Cécile, VOYEZ Dominique, CHAVANNE Claire, BURNAT Daniel

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

Président : GELLOZ Bernard

Membres élus : GELLOZ Béatrice, FRANCOZ Gisèle, DELOCHE Serge, LACOSTE Sylvaine

Membres extérieurs : seront nommés par arrêté

### **COMMISSION REVISION DE LA LISTE ELECTORALE**

Président : GELLOZ Bernard

Liste 1 : TERRIER Robert, FRANCOZ Gisèle, FRANCOZ Thierry

Liste 2 : BURNAT Daniel, LACOSTE Sylvaine

Les membres seront nommés par arrêté.

En complément des membres ci-dessus un représentant de la Préfecture et un représentant du Tribunal de Grande Instance seront nommés ultérieurement.

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** valide, le nombre de membres et la composition des différentes commissions communales.

## **DESIGNATION DES GROUPES DE TRAVAIL MUNICIPAUX**

Monsieur le Maire propose aux Conseillers de constituer, pour toute la durée du mandat, des groupes de travail municipaux permettant de préparer et de suivre, chacun dans leur domaine, les décisions du Conseil Municipal. Ils émettent des avis et propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la Commune.

Le maire, dans un souci d'ouverture, souhaite que les élus de la liste d'opposition prennent en charge un de ces groupes de travail. Il propose de leur confier la gestion d'un groupe : **JEUNESSE**. Ce groupe sera défini lors d'un prochain conseil municipal.

### **URBANISME (instruction et suivi des demandes) :**

Responsable : CHAVANNE Claire

Membres : GRELLIER Jean-Marc, CAROLI Nadine, PAPIN Christophe, PEIGNELIN Cécile, VOYEZ Dominique

### **FINANCES :**

Responsable : GRELLIER Jean-Marc

Membres : PEIGNELIN Cécile, ABALZI Mélanie

### **AFFAIRES SCOLAIRES et PERISCOLAIRES :**

Responsable : CAROLI Nadine

Membres : FRANCOZ Gisèle, MINNE Laura, GELLOZ Sarah

### **COMMUNICATION :**

Responsable : PEIGNELIN Cécile

Membres : GRELLIER Jean-Marc, ABALZI Mélanie, MINNE Laura

### **BATIMENTS :**

Responsable : VOYEZ Dominique

Membres : GRELLIER Jean-Marc, TERRIER Robert, FRANCOZ Thierry

### **VOIRIE – PPRI - DENEIGEMENT- ROUTE FORESTIERE – BORNES INCENDIE :**

Responsable : PAPIN Christophe

Membres : FRANCOZ Thierry, DELOCHE Serge, GELLOZ Olivier

### **FETES ET CEREMONIES :**

Responsables : GELLOZ Sarah

Membres : CAROLI Nadine, FRANCOZ Thierry, GELLOZ Béatrice

### **ENVIRONNEMENT – FORET – AGRICULTURE – ESPACES VERTS - CIMETIERES :**

Responsable : FRANCOZ Gisèle

Membres : FRANCOZ Thierry, DELOCHE Serge, GELLOZ Olivier

**Après en avoir délibéré,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,** valide, le nombre de membres et la composition des groupes de travail municipaux.

## **DESIGNATION DES DELEGUES AU PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES**

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers qu'il convient de procéder à la désignation des délégués au PNR des Bauges, pendant toute la durée du mandat.

Les délégués suivants sont proposés :

Titulaire : TERRIER Robert

Suppléant : DELOCHE Serge

*Adopté à l'unanimité*

## **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PREVOYANCE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SAVOIE**

Monsieur le Maire informe les conseillers que depuis 2015, la Commune participe à la convention « Prévoyance » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie. Cette mutualisation arrivant à échéance, il convient de renouveler le mandat afin qu'il engage une procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une nouvelle convention de participation.

Après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la collectivité aura la faculté de signer ou non cette convention de participation.

*Adopté à l'unanimité*

## **INFORMATIONS SECRETARIAT**

### **Recensement citoyen**

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en Avril – Mai - Juin 2004 doivent se faire recenser en Mairie dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. Se munir de la carte d'identité du jeune, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

**Fait à Saint-Offenge,  
le 03 Juin 2020**

**Bernard GELLOZ,  
Maire.**